

CLUB DE TIR A L'ARC LES ARCHERS DE LIFFRÉ

Siège Social : Espace intergénération
7 rue des écoles, 35340 Liffré

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

LIFFRÉ – 31 Janvier 2013

Ouverture à 19h30

Présents : Vincent AROT, Vincent BACCON, Jean-Charles BALLION, Émeline BELLOIR, Lionnel BELUZE, Yves BERTRAND, Axele BERTRAND, Éric BONHOMME, Philippe BOULAIN, Claude CAUVET, Vincent DELANOË, Jean-François DENGREVILLE, Marc DUBESSET, Gwenaël FERDONNET, Gildas FOUCAULT, Alain PECHON, Jean-Philippe REPESSE, Christian ROULIER, Denis RUCKERT, Adam RUCKERT, Didier SELOSSE.

Excusés : Julien Marc (pouvoir conféré à Denis Ruckert), Victoire Aurélie (pouvoir conféré à Denis Ruckert).

Personnalités présentes :

- Véronique BOURCIER, Première Adjointe de la ville de Liffré en charge des finances, du sport et de la vie associative.
- Didier SELOSSE, Président de l'Amicale Laïque de Liffré.

Nombre d'adhérents au club des Archers de la Forêt au 31 janvier 2013 : 72

Nombre d'adhérents présents : 21

Nombre de votant : 23

A l'ordre du jour :

- Présentation générale du projet.
- Présentation du projet de statuts.
- Élection des premiers membres du Conseil d'Administration.
- Pouvoirs en vue de la déclaration en préfecture.

ACCUEIL DU PRÉSIDENT DES ARCHERS DE LA FORET ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Le mot du président, Denis Ruckert

Denis Ruckert, ouvre l'assemblée générale constitutive en souhaitant la bienvenue à tous les participants. Il remercie chaleureusement l'Amicale Laïque qui a permis à la section tir à l'arc de voir le jour et qui l'a accompagné pendant 25 ans. Après un rappel historique, Denis Ruckert explique les raisons pour lesquelles les archers de la section tir à l'arc de l'Amicale Laïque de Liffré souhaitent prendre leur indépendance.

La parole fut donné au président de l'Amicale Laïque, Didier Sélosse. Il prend note de la décision des membres des Archers de la Forêt de quitter l'Amicale Laïque et les accompagne dans leur démarche.

En vue de la création d'un club de tir à l'arc nommé « Les Archers de Liffré », cette assemblée générale constitutive vise à adopter les statuts et à élire les premiers membres du Conseil d'Administration ainsi que les membres du bureau du club.

PRÉSENTATION ET LECTURE DU PROJET DE STATUTS

Denis Ruckert fait une lecture des statuts pour approbation. Après cette lecture et quelques commentaires conduisant à certains changements, les statuts ont été adoptés à l'unanimité.

ÉLECTION DES PREMIERS MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présentation d'une liste de 13 personnes désirant rentrer dans le Conseil d'Administration est proposée. Les personnes sont les suivantes :

- Arot Vincent
- Ballion Jean Charles
- Belloir Émeline
- Bertrand Yves
- Bonhomme Éric
- Cauvet Claude
- Dubesset Marc
- Ferdonnet Gwenaël
- Roulier Christian
- Ruckert Adam
- Ruckert Denis
- Victoire Aurélie
- Repessé Jean Philippe

Cette liste est votée à l'unanimité des présents et les membres de la liste constituent le premier Conseil d'Administration du club « Les Archers de Liffré ».

ÉLECTION DU BUREAU

Par la suite, les membres du Conseil d'Administration se sont retirés dans une autre salle pour procéder à l'élection du bureau du club « Les Archers de la Forêt ». De ce vote, il en ressort le bureau suivant :

- Président : Denis Ruckert.
- Vice Président : Jean Charles Ballion.
- Secrétaire Général : Vincent Arot.
- Secrétaire Adjoint : Gwenaël Ferdonnet
- Trésorier : Marc Dubesset.
- Trésorier Adjoint : Yves Bertrand

Une copie de la liste des membres de ce bureau sera faite à la préfecture en vue de déclarer les pouvoirs faits à ces membres.

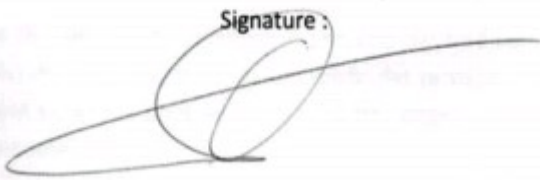
DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion du Conseil d'Administration est fixée au vendredi 8 février à 20 heures. Celle-ci se tiendra à la Croisette, terrain extérieur de tir à l'Arc. Elle aura pour but de définir plus précisément le rôle de chacun des membres et elle permettra d'avancer dans les dossiers administratifs en vue de la création du club « Les Archers de Liffré ».

Fin de la réunion à 21 heures.

Sous la présidence de M. Denis Ruckert

Assisté de M. Vincent Arot

Signature : 

Signature : 